

Phares: marque	2/ CARELLO	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av.lampe-témoin.
Feux de croisement	2/ Bilux	AV=latér.s/paroi frontale ou latér.derrière portes cab.-AR=à côté feux AR (or)	
Feux de position	4/ 2 dans les phares +	Essuis-glace	2/ électriques
Feux d'encombrement ****)	2 feux encombr. s/toit cab.	Avant-bras	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop (rouge)	Rétroviseur	2/ latér. à l'extérieur du vhc.
Réfecteurs	-	Indicateur de vitesse	cadran km/h
Feu stop	2/ comb.av.feux AR (rouge)	Figurine de radiateur	-
Eclairage H ^o de contrôle	1/ à gche.comb.av.feux AR pr.plaque haute		
Phare marche arrière	-		
Équipement électrique	12 Volts		
Messure du bruit	79 dB à 2'100 t/min.		

Observations et exceptions

- *) Type L01 - OM - 25 N2 4 x 4 pneus simples voir carte-type No. 2'023
- **) Poids: Poids total maximum garanti par le fabricant "Tous terrains" = 5'500 kg
Poids total maximum train routier garanti "Tous terrains" = 7'500 kg
- ***) Équipement: est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'expertise individuelle.
- ****) Feux d'encombrement: les lentilles rouges dirigées vers l'arrière des feux d'encombrement fixés s/toit de la cabine doivent être aveuglées.
- §) Pneus: se livre également avec des pneus 7.50 - 20.

Le présent certificat de type remplace celui No. 2'024 du 19.9.1956
Nouvelle impression complétée

(5.12.1958)

Lieu et date de l'expertise-type: Arbon, le 19.9.1956
Arbon, les 13 et 14.8.1958

La Commission d'expertise-type